

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Only edition available/
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

La pagination est comme suit : [161] - 192 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						



LES ANNALES TÉRÉSIENNES

Séminaire de Ste-Thérèse

FEVRIER 1882.

Chronique.

Les cahiers d'honneur.—L'inauguration du cahier d'honneur.—Les Élémentaires de 1847-48.

Les examens sont finis. C'est toujours un plaisir nouveau, pour les élèves sans doute comme pour les professeurs, de voir, à un jour donné, paraître tous ensemble sur la scène Zigliara avec ses thèses, Eysséric et Pascal avec leurs théorèmes, le doux et tendre Virgile, le facétieux Horace, l'énergique Démosthène, le pompeux Cicéron, Basile le philosophe, Jean la Bouche d'or, le bon La Fontaine, le sublime Bossuet, le gracieux Fénelon, et tant d'autres célébrités des âges anciens et des temps modernes. Mais, hélas ! cette année, au rendez-vous, il manquait une vieille connaissance, un ami intime, le *cahier d'honneur*. Il n'a pu rencontrer

une main secourable pour le sauver du désastre, il est resté enseveli sous les décombres, et sa poussière est mêlée à la poussière de bien d'autres objets qui nous étaient chers.

Que de *chefs-d'œuvre écoliers* réduits en cendre et condamnés à l'oubli ! Vraiment, c'est à faire penser, malgré soi, à la bibliothèque d'Alexandrie, enlevée à l'admiration des siècles par la torche et le vandalisme d'Omar. Chaque classe avait son cahier, quelques-unes en étaient rendues à leur troisième ou quatrième volume. Tout devoir qui faisait matière des exercices journaliers, pouvait prétendre à l'honneur de l'inscription ; mais, pour en arriver là, outre qu'il devait être immaculé de toute faute d'orthographe et de syntaxe, et offrir aux regards une calligraphie irréprochable, il lui fallait en sus posséder un mérite intrinsèque et réel : pour le thème, une tournure vraiment latine, un petit air de parenté avec Cicéron, Tite-Live et Tacite ; pour la version, une phrase souple et élégante ; pour le vers latin, l'expression poétique, la cadence et l'harmonie ; pour le vers français, l'aisance, la facilité et l'absence de toute cheville ; enfin pour la composition française, l'originalité dans la conception, l'ordre et la suite dans les idées, la correction et le poli dans le style. Le devoir était présenté par le professeur au préfet des études qui, en cette matière, jugeait en dernier ressort, et, après examen, s'il était trouvé possédant le nombre, la mesure et le poids, le dimanche à la liste, à la suite des notes, il était proclamé solennellement. Il fallait voir alors sur son siège l'auteur grave, sérieux, indifférent, qui se plissait les lèvres et se forçait pour ne pas sourire.

Entre tous ces cahiers, les plus respectables, tant sous le rapport du format que sous celui des matières qu'ils renfermaient, étaient sans contredit les gros in-folios de l'Académie St-Charles. Le premier, dans l'ordre des dates, relié en chagrin rouge et doré sur tranche, avait vu le jour, en 1863, dans les ateliers de Paris ; 15 ans plus tard, lors de la grande Exposition Universelle de 1878, rempli jusqu'au dernier feuillet, il était tout

fier d'aller étaler ses richesses au lieu de sa naissance. Celui qui osa le premier coucher ses œuvres sur ces pages encore vierges, est aujourd'hui membre des communes d'Ottawa, y représentant le comté de Témiscouata ; mais il n'est pas le seul de nos hommes publics qui leur ait confié les essais et les espérances de leur jeune éloquence : le député de Laval aux chambres fédérales, pour un, ne manquait pas chaque année d'y inscrire pour le moins autant de discours. qu'un bon représentant du peuple se fait un devoir d'en confier, par session, à la publicité du *Hansard*. Dans les dix mois de l'année scolaire, chaque membre de l'académie était obligé de présenter devant la société un certain nombre de travaux littéraires ; le travail, lu dans une séance privée, passait impitoyablement sous les remarques et la critique des confrères ; puis, à la majorité des voix, il était décidé s'il méritait l'*inscription*, ou seulement la *mention honorable*, ou bien encore le *renvoi à un examen plus sérieux*, c'est-à-dire le renvoi aux calendes grecques : dans ce dernier cas, le silence se faisait sur sa tombe, on n'en entendait plus jamais parler. Narrations historiques, descriptions d'imagination et de fantaisie, discours, analyses, récits de voyages, aventures de vacances, thèses de philosophie, poésies françaises, les produits littéraires les plus divers allaient s'entassant dans les archives de l'académie ; et ces cahiers se trouvaient ainsi à renfermer les annales les plus complètes de la société, le témoignage le plus honorable de ses efforts et l'histoire la plus glorieuse de ses triomphes. Est-il étonnant que, au nom de tous les académiciens anciens et nouveaux, nous versions aujourd'hui une larme sur ces cendres !

De tous les mobiles d'émulation, le cahier d'honneur était, je crois, le plus efficace et le plus puissant. Chacun, sans se l'avouer peut-être, par un mouvement secret, ambitionnait la gloire de laisser son nom aux générations futures qui devaient se succéder sur le théâtre du monde collégial. Quand il entendait la lecture de ces travaux qu'on lui citait comme modèles du genre, l'élève se disait à lui-même, comme autrefois

Augustin : *Est-ce que je ne puis pas ce que celui ci a pu ?* Voyait-il, au bas d'un devoir quelconque, la signature d'un homme qui, vraiment honnête et patriote, a réussi à s'élever aux premiers degrés de l'échelle sociale, il ne pouvait s'empêcher de penser que les efforts généreux de la jeunesse renferment comme le germe des succès pour l'âge mûr. Dans tous les cas, en relisant ces pages, on aimait à faire revivre l'image de tant d'anciens confrères, qui ont vécu si longtemps ensemble sous le même toit, et qui, tous, sont restés chers au souvenir de l'*Alma Mater*.

Jamais de ma vie je n'oublierai les circonstances dans lesquelles fut inaugurée l'institution du cahier d'honneur. C'était un samedi, à 3 h. p. m., par un jour sombre et pluvieux, à la fin du mois d'octobre 1862. La communauté était réunie dans la grande salle pour assister à la lecture des notes. Les *grands* et les *petits*, sur deux lignes en arrière des colonnes, séparés par un espace d'une vingtaine de pieds, étaient rangés, en face les uns des autres, comme deux armées ennemies, se regardant *torvo oculo*, prêtes à en venir aux mains. A l'extrémité de la salle, adossés au corridor qui conduisait à la chapelle, se tenaient debout M. le Supérieur, qui était alors M. Dagenais, M. le Directeur Z. Délinelle, M. le Préfet des Etudes A. Nantel, M. le Procureur F. Thérien, M. le Vicaire de la paroisse L. Charlebois, et les autres prêtres de la maison. Chaque professeur, à tour de rôle, sortait des rangs, faisant un pas en avant, pour lire la liste des places que ses élèves avaient obtenues pendant la semaine et proclamer les notes, bonnes ou mauvaises, qu'ils avaient méritées.

Cette lecture terminée, M. le Supérieur fit quelques remarques sur la nécessité qu'il y avait, au collège, de bien employer son temps, et sur l'importance de contracter, dès ses jeunes années, des habitudes d'ordre et de travail ; il termina son petit discours en disant : " Pour encourager les efforts, pour récompenser le

succès et exciter davantage l'émulation, nous établissons des *cahiers d'honneur*, où seront inscrits tous les devoirs que distinguera un mérite plus qu'ordinaire. *M. un tel*, vous aurez l'honneur d'ouvrir le cahier de votre classe, venez le chercher."

Or, il faut savoir que *M. le Supérieur* avait la voix très faible et qu'il parlait bas, que la salle était grande, que *M. un tel* était à l'autre extrémité, et que, par malheur, il avait passé tout le temps à jaser avec un voisin complaisant; du discours du Supérieur il n'avait pas entendu un traître mot. Ses voisins le poussent en lui disant: "*M. le Supérieur l'appelle.*" Il regarde, tous les yeux étaient tournés vers lui. Il demande: "Pourquoi m'appelle-t-il?—Pour un cahier d'honneur, lui répond-on." Pour un cahier d'honneur!... ce mot lui est inconnu. Il a beau chercher dans sa tête, "*cahier d'honneur*" ne réveille en lui aucune idée. Il entend son nom appelé de nouveau: "*M. un tel, approchez.—Pars donc, pars donc,*" lui dit-on de toutes parts. Il faut bien partir, il part. Mais, hélas! où va-t-il? est-ce à la honte? est-ce à la gloire? court-il à la victoire ou à la défaite? Voyez-le s'avancer dans l'espace libre entre les deux communautés, la tête basse, les yeux fixés à terre, l'air contrit, deux doigts de feu sur la figure, faisant des pas mal mesurés, en vérité il ne sait plus comment marcher, vous diriez un malheureux que l'on pousse à l'échafaud. Enfin le voilà arrivé devant le Supérieur; celui-ci en souriant lui tend un cahier neuf à la couverture rouge, les prêtres font cercle autour de lui et le congratulent, les élèves battent des mains; et le pauvre *M. un tel*, lauréat sans le savoir, entrevoyant bien, il est vrai, qu'il ne s'agit pas d'une mauvaise affaire, mais toujours ne comprenant absolument rien au sens de cette démonstration, est là tout abasourdi, honteux, muet, ayant bien hâte de s'arracher à ces félicitations incompréhensibles pour aller se confondre et se cacher dans les rangs de ses confrères.

Nous donnons un peu plus loin ce devoir qui fut l'occasion de cette scène à la fois solennelle, burlesque

et comique. Il est intitulé : *Régulus*. Nous nous proposons de publier, dans les numéros subséquents, un certain nombre de compositions qui ont échappé à l'incendie. Nous aimerions à pouvoir reconstituer, autant que la chose est possible, la bibliothèque de ces souvenirs et de ces trésors de famille. C'est pourquoi, espérant que notre appel sera entendu, nous prions les anciens élèves qui auraient entre les mains des copies de devoirs inscrits au cahier d'honneur de leur classe ou dans celui de l'académie, de vouloir bien les envoyer au gérant des *Annales*, M. l'abbé Chs LaRocque; nous les transcrivons, puis, parole d'honneur! nous les renverrons à leurs propriétaires, sains et saufs, en bonne et due forme.

* *

Je viens de parler de 1862. Si vous voulez me suivre, ami lecteur, nous remonterons ensemble le courant du passé, quatorze étapes, et nous nous arrêterons à l'année 1848. Le vieux collègue, dont la destruction fait aujourd'hui l'objet de nos regrets, s'achevait; M. Ducharme était encore supérieur; M. Duquet, son enfant de prédilection et son bras droit, agissait comme procureur; bientôt les jésuites, les RR. PP. Saché et Ciccateri, apportant avec eux l'expérience de plusieurs siècles, devaient prendre la direction intérieure de la maison; des jeunes gens, destinés à rendre plus tard de grands services à l'Eglise dans les rangs du clergé, quelques-uns doués de grands talents, tous remplis d'ardeur et de bonne volonté, donnaient au Séminaire les prémises de leur zèle et de leur dévouement. MM. S. Huberdault, T. St-Aubin, J. Graton, J. Séguin, J. Plessis-Bélaïr, G. Watier, E. Demers, A. Thibault, etc. "Mais, me direz-vous, où voulez-vous en venir." — Patience, voici :

Ces jours passés, ma nef voyageuse, naviguant sur les eaux du St-Laurent, s'amarrait, quelques milles plus bas que le lac St-François, à un *cèdre*, sur un rivage encadré de sites pittoresques, en face d'une église coquette à l'extérieur, bien finie, pimpante et

propre à l'intérieur, d'où jour et nuit on entend le murmure d'un rapide, solennel et monotone comme le bruit lointain d'un orage dans les bois. Pendant trois jours j'eus l'avantage de jouir, au presbytère de cette paroisse, de l'hospitalité la plus large, la plus franche et la plus cordiale. Le maître de céans a étudié sous M. Ducharme, même il était un de ceux qui prirent les premiers la petite soutane en 1842 ; il est donc un ancien. Il a vécu dans les âges héroïques du collège, et sa mémoire est chargée de faits, d'incidents et d'anecdotes de ces jours d'autrefois.

Un soir, je lui dis : " Vous étiez à Ste-Thérèse quand s'ouvrit le collège que l'incendie vient de nous ravir ? — Certainement, j'y étais ; bien plus, de tous les professeurs j'eus l'honneur d'y entrer le premier, et tout seul encore. — Comment cela ? — Lorsque le mois de mai ramena les chaleurs, nous avions beaucoup à souffrir dans notre classe, qui était située au-dessus de la cuisine du vieux presbytère ; je demandai la permission d'aller m'installer avec mes élèves dans le nouveau collège, je l'obtins. — Quelle classe faisiez-vous alors ? — Les Eléments latins. Nous transportâmes nos pénates au second étage, à l'angle du nord-est, à l'endroit où furent plus tard les escaliers et le cabinet de physique. Les planchers du troisième n'étaient pas encore faits ; dans un jour de congé, accordé à cet effet, tout le monde mettant la main à l'œuvre avec ardeur, en plaçant des planches brutes les unes à côtés des autres sur les soliveaux, nous eûmes vite fabriqué au-dessus de nos têtes un plafond de circonstance. Puis, jusqu'à la fin de l'année, seul, isolé, en paix, libre et maître chez lui comme un prince, le professeur d'Eléments eut un vaste théâtre pour l'exercice de son éloquence. L'appétit vient en mangeant. Nous transportâmes, au même étage, nos couchettes, nos lits, nos lave-mains ; et, dans ce dortoir improvisé, nous goûtâmes les faveurs du sommeil sous les voûtes silencieuses et sonores du vaste édifice. Quelquefois les nuits étaient un peu trop humides, les rhumes se permirent d'attaquer plus d'un cerveau, mais en général

nous étions heureux de jouir d'un privilège, de l'espace et du grand air."

"Pourriez-vous, Monsieur, me donner les noms des élèves de cette classe fortunée qui eut ainsi l'avantage d'émigrer la première dans la terre promise? — Je le puis bien facilement; j'ai conservé la liste de leurs places pour les compositions de la fin de l'année." Là-dessus le bon curé alla chercher un long sac rempli de vieux papiers et de vieux souvenirs. Je citerai cette liste, conservant l'ordre de place pour les cinq premiers, mais transcrivant les autres noms, indifféremment, comme ils se présentent sous ma plume.

Liste des Élémentaires latins pour l'année scolaire 1847-48. — 1° Cyrille Archambault; 2° Théodore Robitaille; 3° Siméon Vannier; 4° Henri Hurtubise; 5° Thomas Dagenais; Joseph Duhamel, Léon Charlebois, Jacques Desautels, Louis Springer, Dieudonné Brulé, Alexis Brunet, Zéphirin Gauthier, Stanislas Dagenais, Adolphe Montigny, Pierre Perrin, Léandre Labelle, Jean-Baptiste Paquin, Odilon Caron, Félix Paquet et Adolphe Forget. — *Professeur*, Joseph Plessis-Bélaïr.

"Que devint, lui demandai-je, le premier que je vois en tête de cette liste, C. L.? — Avocat tout à fait distingué; encore jeune, il périt victime d'un bien triste accident. Dans un voyage qu'il fit sur l'Hudson, dans l'Etat de New-York, la chaudière du steamboat fit explosion, et, dans la catastrophe, avec un grand nombre d'autres passagers, le pauvre C. L. trouva la mort."

"Vous savez, continua-t-il, ce qu'il advint du second de la classe? — Sans doute, j'ai étudié, j'ai même écrit sa vie, à l'occasion de la visite solennelle qu'il daigna nous faire le 31 septembre 1879. D'abord médecin à Bonaventure, il n'a rencontré dans sa carrière d'homme public, que de *bonnes aventures*. Il fut le député de son comté au parlement, il devint ministre du gouvernement fédéral, et il est aujourd'hui, sur le roc de Québec, le successeur de Champlain, de Frontenac et de Vaudreuil."

“ Je ne vous demande pas, continuai-je, ce que sont devenus T. D. et J. D. Je sais que tous deux, ils sont curés dans des paroisses importantes du diocèse de Montréal; et j'ai l'honneur d'être compté au nombre de leurs amis. Mais qu'est-ce que l'avenir réservait à Z. G., H. H., P. P., A. M., S. D., L. L. et A. F.?”

“ Z. G., me répondit l'ancien professeur, est avocat à Sorel; H. H. et P. P. se sont lancés dans les hasards du commerce; A. M. est agent, m'a-t-on dit, pour une grande maison de pianos; S. D. exploite une part de mine, paraît-il, dans les environs du lac Supérieur; L. L. est cultivateur, ayant embrassé de toutes les professions la plus tranquille et la plus indépendante; et A. F. est mort notaire.”

“ Pour F. P., repris-je, je crois le connaître. Il fait aujourd'hui dans le ferblanc. C'est le plus grand liseur de romans que j'aie jamais vu. Lamothe et Paul Féval n'ont pas de secrets pour lui; il achève de dévorer Jules Verne. Il était de Ste-Thérèse, n'est-ce pas? — Non, il venait de St-Eustache. — Alors, c'est un autre F. P.; car celui dont je parle, a toujours demeuré dans cette maison jaune, que vous vous rappelez sans doute, sur la petite côte, à l'extrémité de la rue qui passe devant l'église, un peu en arrière du vieux presbytère.”

“ Mais, remarqua M le curé, vous ne me parlez pas de L. C., le connaissez-vous? — Si je le connais! c'est lui qui nous a fait les Eléments latins, et je n'ai pas oublié les *dégelées* que parfois il nous donnait. Il faut avouer que nous étions nombreux — cinquante-cinq — et un peu turbulents. Cependant, dès cette époque, perçaient déjà chez lui les dispositions qu'il avait à la *paternité*. J'étais un des plus petits avec mon ami et coparocissien Etienne. Quand nous devions goûter du *jacquot*, il nous permettait tout bonnement de mettre un gros gant de laine, de cette sorte les coups arrivaient bien amortis. Quand l'un en avait fini, il passait le gant à son ami, et le bienveillant professeur, avant de continuer sa correction, attendait que l'opération fût terminée et que la main fût bien-gantée. Ces temps sont déjà loin. Aujourd'hui L. C.

est au séminaire le doyen aimé de ses confrères, et dans la paroisse le curé que tous respectent et vénèrent.”

Tous ces Elémentaires d'il y a trente ans, les uns après les autres, passèrent en revue sous le feu de nos questions et de nos remarques. J. D. s'est créé une belle clientèle au barreau de Montréal, et son influence pèse d'un poids considérable dans la politique du pays ; A. B. s'est acquis une petite fortune dans les affaires ; L. S. a exercé, avec grand succès, son zèle de missionnaire dans les cantons de l'Est, etc.

“ Quant à D. B., remarquai-je, si vous voulez être reçu avec politesse et cordialité, allez le voir, à Vaudreuil, dans son cottage, au milieu de ses fleurs, de ses spéculations, de ses arbres fruitiers, de ses vignes, de ses abeilles et de ses gros revenus.”

La veillée passait vite. Il était minuit que nous étions encore à sortir du sac les vieilles paperasses jaunies, à secouer de leur poussière les vieux souvenirs oubliés, et à relire avec délices les vieux devoirs d'un autre âge. Il est surtout une petite composition que j'aimerais à mettre sous les yeux du lecteur ; mais, pour aujourd'hui, l'espace me fait défaut. Nous y reviendrons plus tard. — Ainsi donc, bonjour et au revoir !

JOANNES.

25 février 1882.

Régulus.

Régulus enfin, après cinq longues années d'un dur esclavage, revoyait les bords de sa patrie. Monté sur une galère carthaginoise que poussait un vent favorable, il voguait à voiles déployées sur les eaux du Tibre. Les campagnes de Rome se déroulaient sous ses yeux, belles et couvertes de riches moissons, lieux si doux qui, à mesure que le vaisseau avançait, lui devenaient de plus en plus connus ; dans le lointain se dessinaient, noirâtres et formidables, les murs antiques de Rome. C'est là que l'avait député, avec trois de ses membres, le sénat de Carthage, pour y traiter de la

paix, sinon de l'échange des prisonniers. On s'était contenté de lui faire jurer que, dans le cas du non succès de sa commission, il reviendrait à Carthage reprendre ses fers. Sa vertu l'avait rendu tellement recommandable que, sur sa simple parole, ses ennemis n'hésitaient pas à l'envoyer en ambassade même dans sa patrie.

Il existait à Rome une ancienne loi qui interdisait à tout député étranger l'entrée dans la ville. Régulus ne l'ignorait pas. Arrivé aux portes de la ville, il s'arrête sur le seuil et refuse de passer outre. Ni la vue du Capitole, où, au temps de sa gloire, il était monté en triomphe, ni celle de l'Aventin qu'il avait habité autrefois, ni l'espoir de revoir sa famille, rien ne peut fléchir sa détermination. "Je suis, disait-il, le député de Carthage ; les Romains doivent me regarder comme tel ; comme tel il m'est défendu de mettre le pied dans leur ville." C'était là sa seule réponse, et force fut au sénat de s'assembler hors des murs de Rome.

Quand Régulus parut au milieu de cette auguste compagnie, tous se levèrent frappés d'admiration ; ses longs cheveux blancs qui descendaient jusque sur ses épaules, son regard assuré, sa démarche noble et majestueuse, tout en lui commandait le respect ; l'on n'avait pas d'ailleurs oublié les grands services qu'il avait rendus à la république, sa valeur dans les combats et surtout sa sagesse dans les conseils, lorsque autrefois il délibérait sur les grands intérêts de l'Etat. Aussi n'eut-il pas plus tôt exposé sa commission et le double objet qui l'amenait à Rome, qu'aussitôt il n'y eut dans tout le sénat qu'une voix pour lui demander ce qu'il en pensait. Une fois encore on voulait s'en rapporter à ses sages conseils. Régulus d'abord refusa de donner son avis : " Il n'y avait, disait-il, que les seuls citoyens romains qui eussent droit de délibération ; lui, en tombant au pouvoir des ennemis, avait perdu son titre de citoyen ; d'ailleurs, en sa qualité de député, il n'avait qu'à écouter et non pas à donner des conseils." Mais les consuls insistant, enfin il se leva et au milieu du plus profond silence :

« Magistrats de la république romaine, dit-il, et vous, sénateurs, puisque vous l'exigez de moi, je vais donner mon avis sur l'affaire qui nous occupe en ce moment ; il est, je crois, du plus grand intérêt pour le sénat et le peuple romain de continuer la guerre, tout en refusant l'échange des prisonniers. Enfin, les ennemis ont éprouvé la force de vos armes, la valeur de vos soldats ; ils ont senti leur propre faiblesse et il vous en-voient demander la paix. Mais c'est d'égal à égal qu'ils veulent traiter avec vous. Encore un combat, Romains, encore une victoire, et le sénat de Carthage est à vos pieds, prêt à recevoir humblement toutes les conditions de paix que vous voudrez-bien lui imposer.

« Nombre de citoyens, vous dit-on, gisent dans les prisons de Carthage. Romains indignes de ce nom, ils ont préféré l'esclavage à une mort glorieuse sur le champ de l'honneur. Eh bien ! que maintenant, au fond des cachots de l'ennemi, ils traînent des jours douloureux jusqu'à une honteuse vieillesse. Qu'ils soient un exemple terrible pour la génération future. Qu'on sache à Rome qu'une fois tombé au pouvoir des ennemis, on n'a plus rien à attendre d'une patrie qu'on n'a pas su défendre.

« Pour moi, dont le sort malheureux semble exciter la compassion, qu'importe que je vive ou que je meure ? La république n'a plus rien à espérer de mes services ; la vieillesse m'a rendu incapable. Les ennemis eux-mêmes, en me donnant la mort, ne font que se débar-rasser d'un prisonnier inutile. Les Carthaginois, au contraire, que vous avez en votre possession, sont tous de braves soldats, à la fleur de leur âge, de jeunes capitaines qu'a distingués leur habileté. Rendez-les à leur patrie en échange de lâches citoyens qui n'ont pas su défendre la leur ; aigris par le ressentiment, ils sauront vous prouver ce qu'ils peuvent faire. Ils relèveront Carthage de l'état de faiblesse où elle gît maintenant, et cette guerre que vous pouvez terminer d'un seul coup, deviendra longue, grande, difficile. »

Ainsi parla Régulus ; et le sénat en silence admirait sa grandeur d'âme, son désintéressement, cette indé-

pendance que rien n'avait pu fléchir, ni le malheur d'une sanglante défaite, ni un long esclavage au milieu d'un peuple cruel. Il finit par accepter la proposition. La paix fut rejetée ainsi que l'échange des prisonniers. Mais le sénat aurait voulu conserver à l'Etat un citoyen tel que Régulus. Il le suppliait donc, au nom des dieux protecteurs de la patrie, de rester à Rome ; ses amis l'en priaient par l'amitié qui les avait unis autrefois ; le grand prêtre lui-même lui assurait qu'il pouvait, sans parjure, ne pas retourner à Carthage. Il n'y avait pas de crime à tromper un peuple aussi fourbe que les Carthaginois, à manquer à une parole arrachée par la violence.

« Quoi, s'écrie Régulus plein d'indignation, parce que les Carthaginois sont des hommes pervers, des hommes sans foi, il me sera permis de trahir ma parole ? N'y a-t-il pas à Carthage de dieux vengeurs du crime qui ont entendu mon serment ? La foi n'est-elle inviolable qu'à Rome ? Sera-t-il dit qu'après avoir, pendant plus de soixante ans, suivi les sentiers de la vertu, le Romain Régulus, lorsqu'enfin la vieillesse est venue blanchir ses cheveux, s'en est honteusement écarté ? Non, quoiqu'il en arrive, jamais je ne tromperai la confiance d'un peuple qui a bien voulu me croire sur ma parole ; jamais, par un parjure, je n'exciterai contre moi le courroux des dieux. »

Il s'arrache alors des bras de ses amis, refuse de voir sa famille et s'embarque au plus tôt pour Carthage, où l'attendaient les plus affreux supplices et où il devait mourir de la mort la plus cruelle. *Et facere et pati fortia, romanum est.*

J. B. PROULX.

Gravitation céleste.

Lorsque, dans la nuit claire, au firmament bleuâtre,
Pâle comme une vierge au moment de mourir,
La lune a suspendu son beau globe d'albâtre,
Avez-vous regardé les nuages courir ?

Du fond de l'horizon lentement ils surgissent.
Sombres d'abord, ils font l'ascension du ciel ;
Mais en montant, toujours par degrés, ils blanchissent,
Et leur aspect devient plus immatériel.

Et si jusqu'au zénith ils poursuivent leur voie,
Et se rangent en cercle autour de l'astre en feu,
On dirait des rideaux de dentelle et de soie
Par d'invisibles mains tendus sur le ciel bleu.

Rien ne surpasse alors la blancheur vaporeuse
Des replis festonnés de ce brillant décor.
Mais s'ils poussent plus loin leur course aventureuse
Et vont sous l'horizon se replonger encor,

Adieu les teintes d'or, d'onix et de topaze ;
Ils perdent tout à coup leurs reflets les plus beaux,
Et les plis ondoyants des tentures de gaze
Se changent par degrés en ténébreux lambeaux.

L'âme humaine subit ces changements étranges,
Suivant qu'elle s'approche ou s'éloigne des cieux :
Quand elle monte et plane au-dessus de nos fanges,
On la voit resplendir d'un éclat radieux ;

Mais si, perdant sa voie, errante, elle gravite
Loir de l'astre divin qui sur elle reluit,
L'obscurité bientôt envahit son orbite ;
Elle s'éclipse, et va se perdre dans la nuit.

A. B. ROUTHIER.

Petite correspondance.

Echo de Lachine. — Une promenade à Ste-Rose. — L'Espérance.

REVU J. B. PROULX, Professeur au Séminaire de Ste-Thérèse.

Mon cher ami,

Vous m'avez prié, plusieurs fois déjà, d'apporter une petite part de collaboration à vos chères *Annales*. Pour mille raisons, entre lesquelles notre longue intimité n'est pas la dernière, j'aurais été heureux de vous faire plaisir en vous rendant un humble service ; mais il m'a été impossible de décider ma pauvre plume à cette hardiesse qu'elle taxe même d'extravagance. Elle s'est habituée à la sobriété et à la modestie d'un

langage dont l'écho ne franchit jamais l'épaisseur d'un mur, et elle me paraît avoir pris en affection ces allures paisibles qui, en lui assurant une obscurité éternelle, la mettent éternellement à l'abri de la mordante critique. Soyez donc assez indulgent pour respecter ses goûts, que je crois très justifiables, et me laisser le plaisir d'admirer en repos les petits chefs-d'œuvre de vos *Annales*, sans m'imposer la tâche des ombres et des contrastes.

Toutefois la furieuse tempête de neige que nous avons eue ces jours derniers m'a inspiré l'idée, singulière peut-être, de vous envoyer une petite composition que je retrouve dans mes anciens papiers de collège ; elle pourra se recommander, je crois, sinon par son mérite intrinsèque, du moins par les hauts faits d'un passé qu'elle ressuscite, et les noms bien connus d'anciens preux qui les ont accomplis. Il y est question de l'attaque d'un gigantesque fort de neige élevé dans un angle de nos cours, et de la défense qu'en firent des braves décidés à vaincre ou à périr.

Malheureusement, entre bien d'autres torts, cette composition a celui d'être écrite en latin, et de cadrer ainsi bien mal avec les traditions de votre gentille Revue qui n'admet dans ses pages que le *canadien-français*. Cependant, si elle pouvait être pour vous de quelque intérêt, ne serait-ce pas pour vos élèves de rhétorique ou de seconde un plaisir de remédier à cet inconvénient en la reproduisant en élégants vers français, ou même, si on lui permettait de demeurer latine, de lui prêter la cadence et l'harmonie des vers de Virgile ? Cette transformation serait une création nouvelle tout entière à l'honneur du jeune élève qui aurait le mérite de faire revivre dans un chant nouveau l'un des milles épisodes d'un passé *qui ne fut pas sans gloire*.

Je laisse le tout à votre discrétion et me souscris

Votre tout dévoué confrère et ami,

F. KAVANAGH, Ptre.

Lachine, 24 février 1882.

N. B. — Nous remercions bien cordialement notre ami pour l'envoi de sa jolie composition latine, que nous nous faisons un plaisir de publier, quelques pages plus loin. M. F. K. nous permettra de lui faire remarquer que sa plume est trop modeste et qu'elle craint, sans raison, la dent de la mordante critique ; ses productions ne feraient aucunement ombre ni contraste dans les tableaux de notre Revue ; au contraire, par leur style limpide et imagé, elles ne serviraient qu'à en enrichir le coloris, en adoucissant les teintes et en variant les couleurs. C'est à tort qu'il s'excuse de nous offrir des pages latines ; car la plupart de nos lecteurs peuvent dire comme répondait autrefois notre confrère O. M. aux examinateurs en loi qui lui demandaient :

“ Qu'est-ce que vous savez ?—Je sais, dit-il fièrement, le français, l'anglais, le grec et le latin.” L'idée de revêtir, soit dans la langue de Racine, soit dans celle de Virgile, cette composition, déjà si poétique, du costume et des agréments de la prosodie, nous paraît tout à fait heureuse ; en conséquence, nous offrons une image à celui de nos élèves qui la réalisera. Enfin, nous osons espérer que l'exemple que vient de donner M. K. n'en restera pas là, et que bon nombre d'entre les anciens voudront bien nous envoyer les fleurs littéraires et les souvenirs embaumés de leur printemps. C'est là une veine féconde, une mine inépuisable dont les *Annales* pourraient vivre et s'enrichir pendant des années et des années.—LA RÉDACTION.

Jeudi, 18 février.—Gentil petit congé, riche soleil de printemps, chemins convertis en ruisseaux, cours de récréation transformées en îles flottantes, Rivière-aux-Chiens grossie et irritée, battant ses rivages de ses vagues en furie, enfin atmosphère vivifiante, nature brillante et radieuse.

Allons, braves enfants de Ste-Thérèse, les beaux jours sont arrivés, en route, poussons une pointe jusqu'à Ste-Rose. L'itinéraire est bref, déjà nous sommes sur la glace. Des gouffres béants, ouverts par le dégel prématuré, agrandis par les imaginations de quinze ans, menacent de nous engloutir. Les uns reculent épouvantés, les autres s'arrêtent stupéfaits. “ Honte aux lâches, s'écrie un brave, en avant les hommes de cœur.” Mots magiques, le danger est franchi, la difficulté est vaincue : pèle-mêle, sautant, bondissant, nous voici, sur l'autre rive, sains et saufs. Nos chants joyeux réveillent les échos endormis, frappent les oreilles étonnées, peuplent les fenêtres de regards curieux ; même, pour un instant, la jeunesse gracieuse et dévote, du fond de son cloître, se hasarde à soulever discrètement un coin du rideau. L'église retentit de nos hymnes à Marie, la patronne des voyageurs, et au divin Jésus caché sous les voiles eucharistiques. Heureuse et douce la récréation sanctifiée par la prière ! Le retour fut gai, sur les traverses du chemins de fer, par le train *express, pede presto*.

Fatigue éprouvée sans plaintes, étude reprise sans murmures, sommeil goûté sans efforts, telle fut la fin d'un beau jour.

W. EARLEY.

A mon ami T. Lord, novice de la Compagnie de Jésus.

Jusqu'au tombeau, mortels, nous poursuivons une ombre,
Fantôme qui s'enfuit, vain rêve de bonheur ;
Et chaque jour, hélas, nous grossissons le nombre
Des êtres malheureux dont il brise le cœur !

Nous voulons l'atteindre, et notre barque sombre
 Sur le premier écueil : la trompeuse lueur
 Nous abandonne seuls, sur un océan sombre,
 Errant au gré des vents, les jouets du malheur.

Oh ! bienheureux alors si la douce Espérance,
 Radiieuse, accourant pour nous porter secours,
 Allège en notre cœur le faix des tristes jours !

Notre âme, désormais, même dans la souffrance,
 Se rit des flots amers, en rejette le fiel,
 Vogue toujours en paix en regardant le ciel.

M. COUPAL.

Siège d'un fort de neige.

“ *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* ”

Nebulosos per dies hyemis, ardentes prælia juvat
 simulare juvenes. Paucis abhinc diebus, Iudorum in
 campo, alta in angulo stabat Nivea Turris, opere multo
 sudoreque exstructa, quam profunda cingebat undique
 fossa. Cujus oppugnatio jamdudum animos stimulabat
 teresianæ gentis. Die certa, in bina castra recedunt
 designati : alii oppugnati nomine, obsidentes alii.

Jam altâ in turri stant defensores, missilia servantes
 nivis globorum cumulos ; hasta in summa, rubro colore
 undatim agitatur vexillum. Jam, oppugnantes, jubente
 duce, sese in agmen instruunt, signo quoque obum-
 brante, animo exsultantes ; hortatur eos seipsos avis
 sese ostendere dignos ; dehinc auras omnes una hoc
 implent cantu : “ Eia, age ad prælium. ” Simul audire
 erat ex turri hoc quoque carmen : “ Mori pro patriæ
 quid optatis ! ” Ad hos clamores accedunt tympani
 sonitus et tubæ clangor latè resultans : ardore fervent
 animi.

Mox tamen silentium utrimque, nihilque jam auditur
 nisi pedum sonitus numero cadentium, ducisque hor-
 tationes. Longo circuitu peracto, oppugnantes duplici

acie stant ante turrim, curvos manu baculos gerentes, gladiatorum instar. Iterum tubæ clangor tympanique sonus impetum nuntiant: ardentes, confecta acie, in turrim irruunt; oppugnati simul quam velocissime duros nivis globos projiciunt; at nihil prodest. Multi fossas implent ac baculis adnixa murum scandere tentant. Hic fortis *Rouleau*, furtim sudem arripit, conaturque evertere murum. Hic fervens *Paré* sociorum in humeros ascendens, parietem superare audet; sed frustra: immensas obsessi furentes niveas projiciunt moles, quæ illos detrudunt, irritantque conatus. Summâ in turri conspicuus apparebat impavidus *Daignault*, ipse extractor turris: manibus pedibusque excidit moles quas forti nervo desuper in capita obsidentium fragore diffrangit; non secus socii fortes *Prévost*, *Lehwuf*, *Toupin*, alique sine nomine tam multi. Sine intermissione, ex utraque parte nivis pluunt globuli, multique vulnera vel ad sanguinem accipiunt. Nihil tamen animos moderatur, et eodem ardore, cæco Marte, contendunt. At *Filion* jussu, ex parte oppugnantium exauditur tuba canora, recessum imperans et requie paululum.

Haud longa mora, rursusque iteratur prælium. Nulla carmini finis, si omnia prodigia hujus pugnx enarrare velim. Ter a prælio recesserunt obsidentes, terque iteraverunt, frustra conantes scandere muros vel detrudere. Tandem: "O socii, inquit *Filion*, nisu supremo opus, recedere ignavia est." Tunc *Labonté* palum arripit ac, multis juvantibus, in muro condit trajecto. At ferox *Daignault* partem extremam excedentem vi magna arripit, ad se retrahere cupiens sed frustra. Hoc palo fracta pars muri magno fragore procumbit. Proturbantur obsessi. Et simul obsidentium clamoribus æra resultant, eorumque eo major fit animus. Haud mora: ipse *Paquin* audax sociorum scapulis utitur scalâ et jam toto capite superat murum. At *Daignault* in eum irruit vacillantem et paulum abest quin ambo extra turrim delabantur. Nihilominus *Paquin* stat firmus, ac nisu supremo pedem in summa ponit turri. Veloces sequuntur socii, obsessos detru-

dunt et turrim occupant ; hostium dejiciunt signum, suoque commendant victoriam nuntiare.

Tunc victi victoresque sibi invicem congratulantur, simulque lætum carmen concinunt.

F. KAVANAGH.

Noces d'argent

DE M. LE CHANOINE J. R. OUELLETTE.

Nous offrons, à qui de droit, nos remerciements pour l'envoi d'un opuscule intitulé : *Noces d'argent du Rév. M. J. R. Ouellette, prêtre, chanoine, vice-supérieur et professeur de philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe*. Cette petite brochure donne le récit d'une fête qui eut lieu, le 16 février, au séminaire de St-Hyacinthe, à l'occasion du 25^e anniversaire de prêtrise de M. le chanoine J. R. Ouellette, membre de cette maison d'éducation depuis plus de vingt années. La lecture en est tout à fait intéressante, nous en extrayons les détails suivants.

Un nombreux clergé et plusieurs laïques étaient accourus au séminaire avec empressement, afin de témoigner leur profonde sympathie à celui qui était l'objet de cette démonstration. On était heureux d'exprimer à ce prêtre remarquable par ses talents et son érudition combien on savait apprécier le dévouement dont il a toujours fait preuve envers la jeunesse qu'il est chargé d'instruire ; que ses efforts pour inculquer à ses élèves les grands principes de la philosophie chrétienne n'avaient pas été stériles ; que ses longues heures consacrées au travail avaient été fructueuses, et que sa réputation de prêtre savant et pieux s'étendait au delà des murs de l'institution à laquelle il a consacré son cœur et sa vie.

La veille de la fête, M. Ouellette avait reçu de ses élèves le présent d'un calice en vermeil, sur le pied duquel on lisait l'inscription suivante : *In memoriam XXV annorum sacerdotii ; Rdo. Do. R. J. Ouellette, philoso-*

phiam docenti, sui dederunt alumni. Le cadeau était accompagné d'une charmante adresse, et le bon professeur sut trouver pour y répondre des paroles vraiment imprégnées de bienveillance amicale et de paternelle affection.

Le lendemain matin, M. Ouellette dit la messe de communauté avec le nouveau calice. Il y eut belle musique, et l'on chanta deux jolis cantiques composés pour la circonstance.

A 11 heures de l'avant-midi, les membres du clergé et quelques laïques se réunissaient dans la grande salle de la bibliothèque. Déjà les élèves y étaient rendus, avec leur corps de musique qui, à l'arrivée de M. Ouellette, fit entendre de joyeux accords. Il y eut présentation d'une première adresse, au nom du clergé, par M. le chanoine Gravel, vicaire général du diocèse, et présentation d'une seconde adresse, au nom des laïques, par M. le Dr St-Germain. En même temps, on remit au héros de la fête, comme témoignage d'estime et d'affection, une bourse de \$1000.00, souscription délicate de ses amis du clergé, des communautés de la ville et de plusieurs laïques, ses condisciples ou anciens élèves. C'est un véritable plaisir de lire les belles pensées, les nobles sentiments et les hautes considérations que renferment ces différentes adresses et la digne réponse qui leur fut faite.

Clôture de la fête : un splendide dîner fut servi aux personnes présentes, monseigneur Raymond, supérieur, y présidait, ayant à ses côtés Mgr l'archevêque Taché, Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, les chanoines du chapitre de la cathédrale, plusieurs laïques et un clergé nombreux.

Nous sommes heureux d'enregistrer dans nos *Annales* et de faire connaître à nos amis ce témoignage solennel de reconnaissance rendu à un des professeurs les plus distingués du pays dans le haut enseignement classique. Nous nous permettons de joindre nos humbles félicitations à celles de tant de personnages éminents, et nous nous unissons de tout cœur à ces voix jeunes et pures qui, pendant le saint sacrifice de la

messe, au matin du 16 février, chantaient à Dieu Tout-Puissant :

Daigne prolonger sa carrière
Plus de vingt-cinq ans dans la paix,
Pour qu'on célèbre au séminaire
Ses noces d'or et tes bienfaits.

Lettres de sympathie.

(Suite.)

Carmel, 11 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

Dieu soit notre force et notre espérance ! J'avais résolu de vous écrire dès que nous avons appris l'affreux accident dont vous venez d'être victime, mais je vous supposai si terriblement occupé, si harassé de toutes parts sans presque plus savoir de quel côté tourner la tête, que j'ai préféré attendre quelques jours. Votre lettre, reçue hier, monsieur, m'a donné le regret de m'être laissée prévenir. Jusqu'au milieu de vos détresses, votre regard se porte donc vers le Carmel, nous venons vous assurer de toute la part qu'il prend à votre douloureuse épreuve, et des prières que nous adressons au Seigneur, aussi puissantes que possible, afin que ce Maître vous assiste dans vos douleurs, vos travaux, vos perplexités de tout genre.

Oh ! que Marie, Saint-Joseph, Sainte-Thérèse vous donnent tous les secours qui vous sont nécessaires ; qu'ils inspirent des amis généreux, dévoués, de vous aider de toute manière ! Quel dur moment vous avez dû passer, messieurs, et combien nous admirons le courage, la résignation que le Seigneur vous accorde pour supporter si généreusement les suites terribles d'un si pénible accident !

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre humble et reconnaissante servante,

S. M. SÉRAPHINE DE C. J. G.

St-Basile-le-Grand, 12 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

J'ai appris avec une profonde douleur le malheur qui a frappé le Séminaire de Ste-Thérèse. A cette occasion, qu'il me soit permis d'offrir à vous, monsieur le Supérieur, et à tous les membres de votre maison, mes condoléances et mes plus vives sympathies.

J'espère, avec vous, que le malheur n'est pas irréparable et que notre *Alma Mater* sortira de ses cendrés plus belle que jamais. La résurrection ne se fera pas attendre longtemps, si j'en juge par la belle liste de souscription de la *Minerve*. A l'heure qu'il est, je voudrais être riche pour vous donner beaucoup ; mais les moyens manquent et, à mon grand regret, il me faudra donner peu. J'inscris mon nom pour cent piastres

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,

Avec un profond respect,

Votre tout dévoué,

P. FORTIN, Ptre.

Springfield, Mass., 12 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

J'ai appris avec un profond regret le malheur qui vient de frapper notre *Alma Mater*. Je ne puis guère offrir autre chose que mes sincères condoléances, du moins pour le présent, si ce n'est, toutefois, l'usage de la bâtisse que je possède à Huntingdon, où il vous serait possible de loger un assez grand nombre d'élèves et de faire quelques classes en attendant que votre collège soit rebâti. Le couvent que les Sœurs de la Congrégation viennent d'abandonner à Huntingdon, est ma propriété. Ainsi, si la chose est praticable et si elle vous est agréable, vous pouvez en prendre possession dès à présent, pour les fins susdites.

En vous souhaitant tout le succès possible,

Je suis,

Monsieur le Supérieur,

Votre etc.,

L. G. GAGNIER, Ptre.

Québec, 13 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

Je vous expédie une caisse contenant des livres et cartes pour l'usage des élèves de votre Séminaire. Je regrette de ne pouvoir en envoyer davantage. Comme tous les amis du Séminaire, je déplore le malheur qui vous a frappé ; mais j'espère que vous pourrez réussir à relever cette importante maison de ses ruines.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,
Surintendant de l'Éducation.

Montréal, 8 octobre 1881.

Le Rév. Monsieur Nantel, Supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse, voudra bien compter MM. Cadieux & Derome comme souscripteurs pour le montant de \$50.00, cinquante dollars payables en livres, etc., au choix de monsieur le Supérieur. Messieurs Cadieux & Derome offrent à monsieur le Supérieur l'expression de leurs profondes sympathies dans le terrible malheur qui vient de fondre sur le collège et forment des vœux pour son rétablissement.

Signé, CADIEUX & DEROME,
Libraires.

—
St-Jacques de l'Achigan, 14 octobre 1881.

Monsieur,

Veillez inscrire mon nom pour la somme de cinquante piastres, payable au premier avril prochain, en faveur du Séminaire de Ste-Thérèse, et agréez cette modique offrande comme témoignage de mes sympathies pour votre institution si utile à la religion et au pays, et aujourd'hui si grandement éprouvée.

Votre humble serviteur,

D. A. MARÉCHAL, Ptre, Curé.

—
Télégramme de l'Hon. R. Masson.—Paris, 26 octobre 1881.
Terrible désastre, acceptez condoléances.

—
St-Boniface, Manitoba, 25 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

Le malheur qui a frappé le Petit Séminaire de Ste-Thérèse ne m'a pas trouvé insensible. Au contraire, j'ai vivement ressenti la perte que faisait notre cher Canada et l'épreuve que subissaient les hommes éminents qui dirigent l'*Alma Mater* de plusieurs de mes prêtres. Je ne vous ai pas écrit de suite, parce que vous aviez assez à faire, et parce que, dans de semblables circonstances, les lettres ne doivent pas se remplir de sentiments à l'exclusion d'une autre marque de sympathie.

Je voudrais que cette marque de sympathie fût plus en rapport avec la grandeur de la perte subie, plus en rapport avec la vivacité de l'affection que je vous porte et de l'estime que je nourris pour la maison qui a l'avantage de vous avoir pour Supérieur. Faute de mieux, je joins à la présente un chèque de deux cents piastres. La moitié de cette somme est le résultat d'une quête

faite à la cathédrale de St-Boniface, et le reste est un faible gage de la reconnaissance que l'archevêque de St-Boniface éprouve pour le *Séminaire de Ste-Thérèse*.

J'apprends avec plaisir que les travaux de reconstruction vont commencer de suite. Je vous souhaite le plus prompt succès dans cette œuvre importante. Veuillez offrir l'hommage de mon respect affectueux aux Messieurs de votre maison et croire au *dévouement sincère et à la reconnaissance*

De votre obéissant serviteur,

† ALEX., Arch. de St-Boniface.

Sault-au-Récollet, 14 novembre 1881.

Monsieur le Supérieur,

J'ai reçu en son temps votre lettre du cinq courant; et je profite du premier moment libre pour vous remercier de votre attention bienveillante.

J'ai appris sur mer le terrible incendie qui a réduit en cendres votre Séminaire, par le *Star*, qu'un des passagers avait reçu avant de s'embarquer, et qui en fait un compte rendu fidèle. D'abord j'avais peine à y croire; mais il m'a fallu enfin accepter comme vraie cette trop triste nouvelle, dont tout le monde s'est affligé, surtout mes compagnons de voyage, M. Perreault, le Dr Bourque et un prêtre du diocèse de Kingston, ancien élève de Ste-Thérèse, qui s'intéresse beaucoup à ce Séminaire et qui se proposait de vous faire visite, avant de s'en retourner chez lui.

Je n'ai pas besoin de vous témoigner la juste douleur que me cause ce fâcheux accident. Mais j'ai dû me résigner à ce malheur comme à tout ce qui arrive dans ce bas monde, qui est une vallée de larmes, et dire que *Dieu soit béni!*

A mon arrivée, j'ai appris avec plaisir que vous et vos Messieurs, n'aviez pas perdu courage; que, loin de là, vous vous étiez mis à l'œuvre, sans perdre un moment, pour restaurer de si grandes ruines. J'ai la confiance que Dieu bénira votre énergie, et que bientôt vous en recueillerez les fruits.

Je me suis empressé de quitter Rome, en partie pour continuer ma collecte pour l'Evêché; mais, en apprenant que vous aviez tout perdu, j'ai pensé devoir y renoncer. Cependant, comme à mon retour, l'on m'a représenté que cette collecte pour l'Evêché ne nuirait pas à la reconstruction de votre Séminaire, je me suis décidé à continuer mon œuvre, sauf à prendre des mesures pour qu'elle ne nuise en rien à la vôtre. Je m'en suis expliqué dans une lettre circulaire dont vous recevrez copie.

Veuillez bien me croire, monsieur le Supérieur, de vous et de tous vos chers collaborateurs,

Le très humble et tout dévoué serviteur,

† IG., Arch. de Martiauopolis.

N. B.—Voici l'entrefilet de sa circulaire, auquel monseigneur Bourget fait allusion dans la lettre précédente.

* * * * * “ Mais il est à bien observer que la présente collecte ne doit pas nuire à celle qui se fait maintenant pour aider le Petit Séminaire de Ste Thérèse à se relever de ses ruines. Car je n'ai pas besoin de dire ici tout l'intérêt que j'ai toujours porté et que je porte encore à cet établissement. D'où il est facile de conclure que je ne veux en rien paralyser les justes mesures qui ont été prises pour le faire sortir au plus tôt de ses cendres.”

Liste de souscriptions

EN FAVEUR DU SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE.

(Suite.)

L'hon. juge Loranger, \$100.00.—M. Aldéric Ouimet, M. P., \$100.00.—L'Hon. P. O. Chauveau, \$25.00.—Mgr Langevin, évêque de Rimouski, \$10.00.—Le Séminaire de Rimouski, \$20.00.—M. N. Piché, curé de Lachine, \$50.00.—M. l'Abbé S. Rouleau, vic. à Ste-Brigide, \$50.00.—M. M. Boisvert, Montréal, \$30.00.—M. H. Cousineau, prof. au Séminaire de Ste-Thérèse, \$200.00.—M. A. Carrières, vic. à St-Vincent de Paul, \$10.00.—M. F. Larin, Restaurant de la Princesse Louise, \$10.00.—M. Roy, M. D., Ste-Geneviève, \$8.00.—M. Gendron, protonotaire, à Montréal, \$10.00.—M. Marchand, greffier de la cour à Montréal, \$8.00.—M. H. Beaudry & Cie., \$10.00.—MM. Beauchemin & Valois, \$500.00.—M. l'Abbé A. Nantel, Supérieur au Séminaire de Ste-Thérèse, \$100.00.—M. l'Abbé J. B. Proulx, prof. au Séminaire de Ste-Thérèse, \$100.00.—M. A. Desjardins, M. P., \$25.00.—M. Mount, M. D., \$90.00.—M. A. Beaudry, Montréal, \$5.00.—M. l'Abbé H. Lecourt, curé de Rogersville, N. Y., \$100.00.—MM. Senécal & Fréchet, \$20.00.—M. G. O. Gravel, libraire, \$10.00.—M. N. Beaudry, \$4.00.—M. Surveyer, marchand de fer à Montréal, \$10.00.—M. l'Abbé A. Therrien, chapelain des Frères de la Charité, \$100.00.—MM. Chapleau & Labelle, \$20.00.—M. C. B. Lancôt, \$10.00.—M. Beullac, \$10.00.—M. l'Abbé F. Kavanagh, chapelain du couvent de Lachine, \$50.00.—M. T. St-Aubin, curé de St-George d'Henriville, \$400.00.—M. l'Abbé J. J. Désautels, curé de Ste-Rose, \$100.00.—M. McMahon, M. D., \$25.00.—M. Grenier, N. P., \$10.00.—M. Léonard, N. P., \$25.00.—M. E. Ouimet, M. D., \$15.00.—M. Cadieux, \$25.00.—M. Filiatrault, régistrateur, \$25.00.—M. Lamontagne, Montréal, \$15.00.—Les révérendes Sœurs Mariavites, de Ste-Rose, \$10.00.—Les élèves

du couvent de Ste-Rose, \$15.00.—M. Sauriol, \$6.00.—M. Durocher, \$3.00.—M. Cloutier, \$10.00.—M. Chabot, \$5.00.—M. Hotte, \$10.00.—M. Bastien, \$10.00.—M. David, \$5.00.—M. Desjardins, \$10.00.—M. Chartrand, \$5.00.—M. J. B. Chalifoux, \$5.00.—M. C. Joly, \$3.00.—M. E. Ouimet, \$5.00.—M. J. Cadieux, \$5.00.—M. J. Cloutier, \$4.00.—M. A. Ouimet, \$5.00.—M. A. Filiatrault, \$2.00.—M. H. Locas, \$4.00.—M. C. Ouimet, \$5.00.—M. J. B. Dagenais, \$10.00.—M. C. Vailancourt, \$5.00.—M. A. Goyer, \$2.00.—M. G. Labelle, \$5.00.—M. Dame veuve Chartrand, \$4.00.—M. Jos. Guimond, \$2.00.—M. J. B. Thibault, \$2.00.—M. H. Cadieux, \$25.00.—M. W. Chartrand, \$4.00.—M. E. Chapleau, \$2.00.—M. O. Meunier, \$2.00.—M. I. Ouimet, \$5.00.—M. Dagenais, \$2.00.—M. D. Filiatrault, \$4.00.—M. J. Vannier, \$3.00.—M. A. Dutrisac, \$3.00.—M. L. Dumoulin, \$6.00.—M. J. Labelle, \$2.00.—M. P. H. Léonard, \$5.00.—M. H. Leduc, \$2.00.—M. S. Filiatrault, \$2.00.—M. A. Brunet, \$4.00.—M. F. Cloutier, \$4.00.—M. J. Ouimet, \$5.00.—M. A. Ouimet, \$2.00.—M. G. Legault, \$2.00.—M. S. Chartrand, \$2.00.—M. A. Vailancourt, \$2.00.—M. P. Cadieux, \$2.00.—M. N. Cyr, \$2.00.—M. F. Nadeau, \$4.00.—M. J. B. Ouimet, \$2.00.—M. P. Gravel, \$2.00.—M. E. Ouimet, \$2.00.—M. Chs. Filiatrault, \$4.00.—M. C. Hotte, \$8.00.—M. F. F. Desjardins, \$4.00.—M. J. Vannier, \$5.00.—M. A. St-Jacques, \$5.00.—M. J. Chartrand, père, \$2.00.—M. A. Bélisle, \$2.00.—M. J. Labelle, père, \$4.00.—M. G. Ouimet, \$2.00.—M. F. Ouimet, \$2.00.—M. F. Ouimet, \$2.00.—M. F. Joly, \$3.00.—M. P. Desjardins, \$2.00.—M. Durocher, \$4.00.—M. A. Ouimet, \$2.00.—M. U. Valiquet, \$2.00.—M. E. Desormeau, \$5.00.—M. A. Major, \$2.00.—M. Valiquet, \$2.00.—M. L. Desjardins, \$2.00.—M. F. Champagne, \$2.00.—Autres souscriptions de Ste-Rose, \$150.00.

(A suivre.)

Dons reçus pour notre bibliothèque depuis le 5 octobre 1881.

Le Rév. P. Fortin.—Revue Canadienne, Annales de la 1ère Communion, l'Echo de la France, la Province de Québec, Conférence de Notre-Dame, Œuvres de St-Basile, 4 vol.

Le Séminaire de St-Hyacinthe.—Œuvres de St-Liguori, 23 vol. Histoire du Bas-Empire, 24 vol. Histoire Ancienne, Rollin, 14 vol. Les Leçons de l'histoire, 11 vol. Histoire des Empereurs, 6 vol. Œuvres de Fénelon, 10 vol. Histoire de France, 3 vol. Lettres du R. P. Lacordaire, 1 vol. Abrégé du traité des études, 1 vol. Préceptes de Rhétorique, 1 vol. Histoire de Ste-Elizabeth de

Hongrie, 2 vol. Vie du R. P. Lacordaire, 2 vol. Traité de la religion, 12 vol. Mémorial de l'éducation, 1 vol. Bible latine des étudiants, 1 vol. Cours de Littérature, 16 vol. Tableau des fêtes chrétiennes, V. Walsh, 1 vol. Histoire de Napoléon, 1 vol. Cérémonial des évêques, 1 vol. Histoire des Abénaquis, A. Mau-rault, 1 vol. Le Foyer canadien, 1ère et 2ème année. Les Cana-diens de l'Ouest, J. Tassé, 2 vol. *Sacrarum bibliarum Concordantia*, 1 vol. Conférences de N. D. de Québec. abbé Holmès, 1 vol. Dictionnaire de l'Académie française, 2 vol. Devoirs du citoyen, 1 vol. Discours sur l'action de Marie dans la société, 1 vol. Histoire du Séminaire de St-Hyacinthe, 2 vol. Entretien sur St-Thomas d'Aquin, 1 vol.

Mme veuve juge Morin. — Histoire de Louis XIV, Génie du Christianisme, Grammaire des Grammaires, Annales catholiques, Dogmes catholiques, 4 vol. Cité de Dieu de St-Augustin, 3 vol. Histoire du Moyen-âge, 5 vol. Histoire des peuples de l'Orient.

Le Rév. J. O. Godin. — *Prælectiones theologicae*, Répertoire de l'Écriture sainte, et une trentaine d'autres volumes.

Le docteur S. Duval. — Traductions d'auteurs classiques (une dizaine de volumes).

M. A. Bonneau. — *Prælectiones theologicae* (2 vols).

M. J. Quesnel. — Louis XIV, la Hollande, les Pèlerinages en Suisse, et la Cosmologie de la Bible.

Rév. F. X. Laberge. — Echo du Cabinet de lecture (9 vols).

Collegiana.

—Le Révérend M. Théophile Brassard a légué au Séminaire la somme de \$200.00, pour aider à la reconstruction. Le souvenir de cette marque d'estime restera longtemps gravé dans nos cœurs, et, comme c'est notre devoir, nous n'oublierons pas de prier pour l'âme de ce regretté bienfaiteur.

—Depuis le commencement du mois, les matériaux de construction arrivent en grande quantité. Le chantier se couvre rapidement et tout nous fait espérer pour bientôt la reprise des travaux. Saint Joseph lui-même, pendant le beau mois de mars, se chargera de surveiller le commencement des ouvrages et de les conduire à bonne fin. Sa protection bienveillante s'étendra sur cette entreprise difficile. Elle nous ouvrira encore, nous l'espérons, bien des cœurs généreux;

elle nous fera trouver tous les secours dont nous avons besoin pour achever cette maison élevée pour la gloire de Dieu et l'honneur de la patrie.

—Le *mardi gras* nous a gratifiés d'une tempête des mieux conditionnées ; une vraie tempête du 2 janvier. Cependant jamais peut-être les écoliers ne prirent plus de plaisir qu'au milieu de ces tourbillons de neige. Il fallait voir les longues *traînes sauvages* glisser en ondulant sur le flanc des coteaux. On n'entendait que cris de joie et chants d'allégresse percant les rafales du vent et le sifflement de la *poudrerie*. Oh ! le plaisir ! comme il est doux après le travail.

—Aussi l'on s'amuse bien. Entrez chez messieurs les *petits*. Ils occupent les appartements qui, au *moyen âge*, servaient de cuisine dans le castel Morris. Ici l'on cause ; plus loin les amateurs du jeu de cartes s'en donnent à cœur joie. Dans cet autre groupe l'intérêt est concentré dans une partie de *loto*. Chacun, l'oreille tendue, l'œil fixé sur sa carte, attend avec anxiété que la fortune le favorise pour se proclamer vainqueur.

—Grâce aux petites vacances, les attaques du *mal du jour de l'an* n'ont pas été dangereuses cette année ; c'est à peine si quelques symptômes se sont manifestés à l'approche des examens, et dans chaque cas le mal a pu être pris assez à temps pour n'avoir aucune suite fâcheuse.

—Les examens ont rempli presque tout le mois de février ; examen écrit d'abord, puis examen oral ; l'un et l'autre assez longs pour permettre à l'élève studieux d'exposer à peu près toute sa science ; trop longs toujours pour l'élève qui arrive devant les examinateurs avec la pénurie de la cigale de La Fontaine. L'examen oral a duré plus de quinze jours ; il a été présidé en grande partie par M. le Supérieur, qui tenait à s'assurer par lui-même du travail et du succès des élèves.

La lecture des notes de l'examen a eu lieu le 26, après les vêpres. Cette lecture est toujours solennelle

et
jug

bon
ce
ma
me
veu
pas
nell

dan
son
qu'e
la p

“ l'i
“ pa
“ de
“ en
La

logiq
form
gage
part
timid
du su

Ce
cultu
remo
au pa
les pc
(c'étai
on du
Alo
J. Cré
il opi
“ nou
“ min

et l'on ne peut s'empêcher, en y assistant, de songer au jugement dernier.

Le poète Martial disait de ses épigrammes : *Sunt bona, sunt mediocria, sunt mala plura*. Pour appliquer ce vers aux notes, il faudrait le retourner et dire : *Sunt mala, sunt mediocria, sunt bona plura* ; et même si la mesure ne s'y opposait : *Sunt optima plura*. Ce qui veut dire, en français, que le travail des élèves ne s'est pas trop senti, en général, des circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons.

—La Société de Discussion a donné trois séances pendant ce mois. Un seul sujet, il est vrai, absorba toute son attention, une seule question fut réglée ; mais qu'elle était pleine d'actualité, pratique, urgente pour la politique provinciale !

“En raison de la prospérité apportée à un pays par l'industrie et par l'agriculture, je propose, secondé par M. Ed. Coursol, qu'il soit déclaré, dans l'opinion de cette assemblée, qu'en général l'on doit d'abord encourager l'industrie.” Max. Coupal.

La motion fut soutenue selon toutes les règles de la logique : arguments basés sur *les premiers principes*, forme syllogistique, analyse et résumé des preuves, langage à la *lacédémonienne*, rien ne fut épargné de la part du promoteur et du secondeur, jeune encore, timide, mais abondant et surtout confiant dans l'espoir du succès.

Cependant avait-on bien compris ce grand mot : *l'agriculture* ?? C'est ce que MM. T. Arbour et P. Forget, remontant jusqu'à l'origine du sol, touchant du doigt au paradis terrestre, comparant Tyr avec Rome, citant les poètes, interrogeant la prospérité des royaumes..... (c'était beau !!.....) s'efforcèrent de contredire. Puis on dut ajourner au dimanche suivant.

Alors seul contre MM. A. Ricard et M. Coupal, M. J. Crépeau devait continuer la lutte. Nouveau Sully, il opina que le “pâturage et le labourage sont les nourrices dont un pays est alimenté, sont les vraies mines et trésors du Pérou.” Et, malgré les hauts

cris des défenseurs de la motion : qu'avant tout il faut écouler les produits.....; malgré l'amendement de quelques amis de la conciliation, qu'il faut autant et non pas plus protéger l'industrie que l'agriculture, il dut rester *faux*, dans la majorité de l'assemblée, *que pour la prospérité d'un pays, en général, on doive d'abord encourager l'industrie.*—Preuve : la motion principale perdue par une minorité de 11 voix.

Dimanche, le 26, la société s'assemblait en comité de régie, pour faire la lecture des règles et voir au bon fonctionnement de l'organisation. M. le président de la dite société; fort sérieusement, dut faire quelques remarques et commentaires, attirer l'attention sur tel point, citer quelques exemples..... *On ne vota pas les subsides*, mais la séance fut grave, solennelle, comme il convenait en pareille occurrence.

Places de Semaine.

PHILOSOPHIE.

Métaphysique. — 1^{ers} W. Earley et J. Charbonneau ; 2^e L. Cousineau ; 3^e M. Coupal ; 4^e J. Grignon.

Mathématiques. — 1^{er} J. Charbonneau ; 2^e T. Nepveu ; 3^e T. Théoret ; 4^e J. Cruse.

RHÉTORIQUE.

Dissertation littéraire. — 1^{er} E. David ; 2^e E. Gohier ; 3^e A. Péladeau ; 4^e L. Valiquet.

Version latine. — 1^{er} Louis Valiquet ; 2^e A. Péladeau ; 3^e L. Boissonnault ; 4^e A. Létourneau.

SECONDE.

Composition française. — 1^{er} E. Coursol ; 2^{es} T. Arbour et H. Vachon ; 3^e T. Lécuyer ; 4^e E. Tellier.

Version latine. — 1^{er} A. Mantha ; 2^e T. Jasmin ; 3^e H. Vachon ; 4^e A. Gaudet.

TROISIÈME.

Thème latin. — 1^{er} A. Fortier ; 2^e R. Brady ; 3^e P. McGinniss ; 4^e E. Ostiguy.

Version latine. — 1^{er} A. Fortier ; 2^e H. Roy ; 3^e D. Plouffe ; 4^e A. Boissonault.

QUATRIÈME.

Thème latin. — 1^{er} H. Legault ; 2^e G. Langlois ; 3^e H. Marrien ; 4^e A. Bouchard.

Version latine. — 1^{er} H. Marrien ; 2^e G. Langlois ; 3^e H. Legault ; 4^e A. Bouchard.

CINQUIÈME.

Version latine. — 1^{er} A. Moncion ; 2^e A. Desjardins ; 3^e C. Larocque ; 4^e E. Gravel.

Thème français. — 1^{er} E. Gravel ; 2^{es} A. Moncion, L. Desjardins et T. Paquet.

SIXIÈME. (1^{re} DIVISION).

Thème latin. — 1^{ers} A. Ranger et A. Valiquet ; 2^e E. Merizzi ; 3^e R. Gravel ; 4^e J. Prud'homme.

Version latine. — 1^{er} A. Valiquet ; 2^e G. Demartigny ; 3^e J. Prud'homme ; 4^e J. Marleau.

(2^e DIVISION).

Version latine. — 1^{er} C. Lachance ; 2^e E. Labelle ; 3^e J. Brazeau ; 4^e P. Chapleau.

Thème latin. — 1^{er} J. Brazeau ; 2^e A. Chaput ; 3^e A. Marchand ; 4^e B. Benoit.

A l'examen du premier semestre, ont mérité la note :

PARFAITEMENT BIEN :

J. Charbonneau, M. Coupal, L. Cousineau, L. Valiquet, A. Ranger et R. Gravel.

TRÈS BIEN :

J. Grignon, A. Bertrand, A. Gaboury, A. Péladeau, E. Coursol, H. Vachon, R. Brady, J. Casey, G. Langlois, H. Legault, C. LaRocque, D. Sigouin, J. Marleau, E. Gravel, A. Marchand.

PRESQUE TRÈS BIEN :

T. Nepveu, L. Boissonneault, C. Leduc, A. Martel, A. Fortier, A. Aubry, F. Cypihot, P. Hogue, F. Latulippe, H. Marrien, A. Pilon, P. Roch, L. Desjardins, Z. Gagner, A. Moncion, A. Nepveu, C. Poissant, O. Therrien, E. Alarie, A. Arbour, J. Gagnon, W. Jarry, A. Laberge, G. Massue, E. Merizzi, F. Prevost, W. Proulx, J. Prud'homme, A. Valiquet, L. Bergevin, C. Cousineau, S. Filon, R. Bernardin.

Notes de conduite pour le mois de février
1882.

PARFAITEMENT BIEN :

M. Coupal, J. Cruse, W. Earley, P. Hafey, L. Boissonneault, J. Blais, E. Coursol, T. L'Ecuyer, A. Martel, G. Alarie, R. Brady, J. Casey, A. Lessard, J. Dunn, P. Roch, A. Ouimet, O. Simard, L. Gagnon, A. Laberge, O. Legault, J. Marleau, A. Ranger, B. Benoit, A. Marchand, J. Ouimet, J. Fox.

TRÈS BIEN :

E. Gratton, J. Crépeau, N. Lalande, T. Nepveu, T. Théoret, E. David, E. Gohier, H. Sanche, J. Valiquet, C. Leduc, C. O'Hare, F. Cloutier, P. McGill, P. McGinniss, H. Palin, J. Chaumont, D. Nepveu, C. Poissant, A. Préfontaine, W. Proulx, R. Gravel, W. Jarry, M. Leguerrier, O. Proulx, J. Therrien, J. Brazeau, A. Chaput, A. Lachance, C. Leclerc.